

# PROJET COMITÉ DIRECTEUR

## Réunion des 6 et 7 Mars 2015 à Paris

- Présents : Jean-Pierre SIUTAT (le vendredi) – Président.  
Mmes Françoise AMIAUD (le vendredi), Anne-Marie ANTOINE, Françoise EITO (le vendredi), Sophie GABORY, Catherine GISCOU, Nadine GRANOTIER, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER (le vendredi).  
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Frédéric CHALOUPIY, Pierre COLLOMB, Pierre DEPETRIS, Gilles DUMONT, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, René KIRSCH, Christian LECOMPTE, Philippe LEGNAME (le vendredi), Paul MERLIOT, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Alain SALMON et Yannick SUPIOT.
- Invités : MM. Jacques ASTROU (Président LR Languedoc Roussillon), David ATTAR (Président LR Picardie), Jack AYME (Président LR Poitou-Charentes), Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Provence), Gérald CHAUVET (Présidence CD Ain), Bernard DEPIERRE (Président LR Bourgogne), Joël GEYNET (Président LR Alpes), Michel GILBERT (Président LR Auvergne), Jean-Pierre GOMEZ (Président LR Lyonnais), Daniel HERBLINE (Président LR Basse Normandie), Jean-Jacques KERDONCUFF (Président LR Bretagne), Stéphane KROEMER (Représentant LR Franche-Comté), Pierre SAVINA (Président CD Hautes-Alpes), Jean-Luc VINCENT (Président CD Allier), Luc VALETTE (Représentant LR Lorraine).
- Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Jean-Claude BOIS et Jacky RAVIER.
- Excusés : Mmes Françoise AMIAUD (le samedi), Roselyne BIENVENU, Yolaine COSTES, Françoise EITO (le samedi), Magali FERRIER, Agnès FAUCHARD et Stéphanie PIOGER (le samedi).  
MM. Jean-Pierre SIUTAT (le samedi), Patrice ALEXIS, Patrick BEESLEY, Alain BERAL, Philippe LEGNAME (le samedi), Georges PANZA.
- Assistent : Mme Céline REFFET. MM. Raymond BAURIAUD (le vendredi), Sébastien DIOT, Alain GAROS, Antoine LEGENTIL (le vendredi), Christophe ZAJAC.

Documents annexés	Numéro d'annexe	Titre
	1	Compétition U15 Elite
	2	E-marque : retour d'expérience
	3	3x3 Politique de la ville
	4	Charte des officiels
	5	Statistiques des officiels
	6	Modifications règlementaires
	7	Caisse de péréquation
	8	Informations générales Haut Niveau
	9	Actions Jeunesse Euro 2015
	10	Observatoire Délégation à la Jeunesse
	11	Validation des EFMB
	12	Actions Commission des dirigeants
	13	Aides financières octroyées dans le cadre des Plans de Développement Territoriaux
	14	Directives DTN sur Jeu rapide
	15	Aménagements règlementaires selon l'âge et le niveau de pratique
	16	Programme équipes de France 2014-2015
	17	Point billetterie de l'EuroBasket 2015
	18	Nouveaux Groupements Sportifs

# Vendredi 6 Mars 2015

## 1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les absents. Une présentation de tout le staff du Comité d'Organisation de l'EuroBasket 2015 est faite.

Informations :

- La réunion du Comité Directeur de demain sera présidée par Jean-Pierre HUNCKLER, car il doit se rendre en Bavière, pour un séminaire de la FIBA Europe.
- L'Assemblée Générale de 2016 a été attribuée à la Ligue Régionale de Bourgogne et celle de 2017 au Comité Départemental de la Loire.
- Euro 2015 : invitation sur les finales des membres du Comité Directeur, du Conseil d'Honneur, des Présidents de Ligues et Comités.
- Nombre de licenciés : 561.293, avec les licences contact. Nous sommes à 507.310 licences club, soit + 9.710 licences par rapport à l'année dernière.
- Invitation faite à des présidents de Comités, pour assister aux réunions de Comité Directeur.
- Il poursuit sa tournée sur le territoire. Nous allons devoir faire preuve de vigilance sur l'olympiade à venir, notamment sur le plan économique. Les clubs du Championnat de France sont relativement présents. De nombreux sujets sont évoqués. Un bilan sera réalisé en Avril.

## 2. Présidence.

### a. Euro 2015

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que cet événement doit être pour nous une réussite populaire. Nous devons remplir les salles. Il n'y a pas trop d'inquiétudes sur Montpellier, mais ce sera plus complexe à Lille. Nous aurons probablement quelques problèmes supplémentaires en raison du plan Vigipirate.

### b. Mémoire d'Alain GILLES : Projet de médaille pour valoriser le meilleur joueur français

Raymond BAURIAUD explique que la FFBB va créer le Trophée Alain Gilles qui récompensera chaque année en AG, le meilleur joueur (ou joueuse) français de l'année. L'équivalent du ballon d'or en foot mais dédié aux français, quelque soit le championnat où ils évoluent et en prenant en compte les matchs en équipe de France. Ce trophée sera présenté lors du match de l'équipe de France à Villeubanne en août, en présence de la famille d'Alain Gilles.

### c. Joueur d'intérêt général : Création d'un statut pour joueur assurant des missions d'intérêt général

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que ce dossier est à l'étude et que l'idée est de créer un statut de joueur d'intérêt général, car nous avons constaté la présence de joueurs et joueuses rémunérés sur certaines divisions du Championnat de France, alors que c'est interdit. Nous souhaitons donc proposer une alternative pour les clubs, avec la création d'un diplôme permettant d'encadrer des missions d'intérêt général. Une étude de faisabilité est réalisée par nos services juridiques.

### d. Synthèse du Séminaire du Comité Directeur sur la réforme territoriale

Jean-Pierre SIUTAT présente le document de synthèse réalisé suite au séminaire du Comité Directeur. Ce document sera présenté lors des réunions de zones du mois de mars.

### e. Relations internationales

Jean-Pierre SIUTAT rappelle qu'il participera demain au séminaire FIBA Europe. Il fait part de difficultés avec la nouvelle gouvernance, ainsi qu'entre les Fédérations et l'Euroleague pour disposer des joueurs internationaux durant les futures fenêtres du calendrier FIBA (à partir de novembre 2017).

### **3. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.**

- a. Compétitions U15 / U18. Principes définitifs.

Alain SALMON expose le projet de compétition des U15 Elite (annexe 1).

<b>Accord du Comité Directeur.</b>
------------------------------------

Concernant les U18, Jean-Pierre SIUTAT explique que la compétition Elite regroupera 48 équipes, avec une formule de brassage en première phase. Une fois connues les places réservées pour les équipes du secteur professionnel (LNB et LFB), les places pour les Ligues seront communiquées au plus tard le 27 Mars prochain.

Alain SALMON précise que pour la saison prochaine, pour les U15, les U17 et les U20, il y aura un horaire officiel pour chaque catégorie, avec option possible d'un autre horaire pour le club, qu'il devra identifier sur une fiche d'engagement.

- b. Calendrier sportif saison 2015-2016

Alain SALMON informe que la version 1 du calendrier général sera transmise la semaine prochaine.

- c. E-marque : retour d'expérience et mise en œuvre saison 2015-2016.

Sébastien DIOT fait un retour d'expérience sur la mise en place de l'e-Marque, essentiellement basé sur les messages arrivés sur [emarque-assistance@ffbb.com](mailto:emarque-assistance@ffbb.com), [sportive@ffbb.com](mailto:sportive@ffbb.com) et sur des remontées terrain. Suite à la phase de lancement le constat est plutôt positif dans l'ensemble (Annexe 2).

Thierry BALESTRIERE informe de la livraison d'une nouvelle version d'e-Marque en 2016 avec une liaison passerelle avec la base FBI. Un groupe de travail associant des acteurs de commissions sportives va être mis en place.

- d. 3x3 Politique de la ville.

Nathalie LESDEMA expose le développement du 3x3 en relation avec la politique de la ville, projet porté par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (annexe 3).

<b>Accord du Comité Directeur</b>
-----------------------------------

- e. Charte des officiels.

Frédéric CHALOUPY expose le projet (annexe 4).

Un débat s'engage et des précisions sont apportées :

- Indemnité des officiels : option d'un plafond avec une obligation d'indemnités régionales supérieures aux indemnités départementales.
  - o Calendrier : cible pour la saison 2016-2017
- Constitution d'un fond de réserve pour anticiper une dévalorisation des points passion clubs.
- Mise à disposition du simulateur auprès des clubs très prochainement
- Adaptation des curseurs des différents paramètres possible

<b>Accord de principe du Comité Directeur sur les orientations proposées.</b>
---

Jean-Pierre SIUTAT souhaite remercier le groupe de travail pour la tâche réalisée

- f. Statistiques des officiels.

Frédéric CHALOUPY expose les statistiques des officiels des 3 derniers mois (annexe 5).

Informations :

- Des travaux sont à conduire sur les seuils kilométriques des championnats de France Jeunes.

- Concernant l'examen d'arbitre départemental, un retour d'expérience est prévu en fin de saison, sur les nouvelles dispositions.

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'un outil d'optimisation des déplacements sera développé par la FFBB, via une aide ministérielle.

#### **4. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.**

##### a. Point Commission Contrôle de Gestion.

Frédéric FORTE rappelle les principes du fond de réserve (FR). Concernant le cas des clubs ne respectant pas les temps de passage :

1. La CCG constate que des clubs au terme de l'année 1 ne respectent pas leur obligation de FR = Obligation pour ces clubs de « rattraper » leur retard la saison suivante pour atteindre l'objectif de FR au terme de l'année 2 (tel que prévu dans le plan quadriennal défini en année 0)
2. Difficultés à prévoir (voire impossibilité) pour les clubs:
  - a) Cumulant du retard sur plusieurs saisons = obligation de résultat de plus en plus important que les clubs ne pourront respecter
  - b) Présentant un important déficit en année 3 ou 4 = obligation d'atteindre FR de 10% en seulement 1 ou 2 saisons que les clubs ne pourront respecter

Il propose :

1. Maintien du plan quadriennal défini en année 0
2. Maintien des autorisations de dépassement de l'encadrement des charges de personnel (uniquement pour les clubs inscrits dans le plan 4, 6, 8 et 10%) : a) de 50% pour les clubs respectant les temps de passage du FR b) de 100% pour les clubs en avance d'au moins 1 an sur les temps de passage du FR
3. Pour les clubs en retard sur les temps de passage du FR: a) Détermination par la CCG d'un nouveau plan d'une durée maximum de 3 ans (sous réserve de garanties sur la continuité d'exploitation)

Intérêt :

- Ne pas imposer des contraintes trop importantes à un club qui, s'il ne respecte pas son obligation de FR, présente cependant une situation financière saine
- Permettre à un club présentant un « accident » en fin de plan quadriennal de l'amortir sur 2 ou 3 saisons (plutôt que lui fixer des contraintes sur 1 ou 2 saisons qu'il ne pourra respecter)

<b>Accord du Comité Directeur.</b>
------------------------------------

##### b. Modifications règlementaires.

Stéphanie PIOGER rappelle que le Comité Directeur de décembre avait validé un certain nombre de principes. Les services juridiques ont bien avancé sur les modifications (annexe 6 document unique).

<b>Accord du Comité Directeur.</b>
------------------------------------

Pierre COLLOMB demande que deux principes, concernant les CTC soient validés :

- Droits ouverts par la licence AS : une licence AS ouvre au joueur qui en est titulaire les mêmes droits que ceux conférés par la licence délivrée à l'intéressé au titre de son club principal
- Une inter-équipe doit comprendre 5 licenciés au minimum du club d'origine (le club porteur).

<b>Validation du principe par le Comité Directeur.</b>
--

##### c. Paris sportifs : Propositions pour organisation et communication sur les croisements de fichiers

Christophe ZAJAC informe qu'il est nécessaire d'effectuer un croisement de fichiers et précise qu'il faut se positionner sur les points suivants :

- Validation du croisement des fichiers
- Date de mise en place
- Déterminer les cibles

**Accord du Comité Directeur, pour une mise en place immédiate, en remontant à partir d'Octobre 2014. Sur les joueurs, les entraîneurs et assistants et les arbitres Haut Niveau**

**5. Trésorerie.**

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Trésorerie :

- Retards de paiement : (Lyon Basket Féminin – pays d'Aix basket ASPTT – AS ST VALLIER BASKET DROME – CS AUTUN – US CAGNES SUR MER). Des arrangements sont possibles, mais les clubs doivent impérativement répondre aux relances.
- Quid des clubs qui déposent le bilan, se mettent en liquidation judiciaire, et des sanctions à prendre en cours de saison pour les clubs qui ne sont pas en règle avec la trésorerie départementale, régionale ou fédérale. Proposition de mettre en place des pénalités sportives. Une étude est confiée à la Commission des Finances
- Signature du contrat avec le Crédit Mutuel, négociation du passage de prêt et mise à disposition de liquidité.

Dans l'ensemble, la situation de Trésorerie est bonne.

Il informe que les dispositions financières seront présentées au Comité Directeur des 24 et 25 Avril 2015.

b. Caisse de péréquation.

René KIRSCH expose la présentation du projet de caisse de péréquation (Annexe 7).

Jean-Pierre HUNCKLER précise que le projet sera finalisé en fin de saison. Il faut savoir comment seront prélevés les forfaits de la division.

Une discussion s'engage sur la possibilité de l'automatisation de la démarche : prélèvements et versements automatiques.

Proposition :

- phase de test la saison prochaine sur la NF1.
- mise en place en début de saison 2017/2018 sur tous les championnats nationaux. ou une mise en place progressive sur les deux saisons prochaines

**Accord du Comité Directeur.**

**6. Délégation au Haut Niveau.**

a. Point général

Philippe LEGNAME expose un point général sur la délégation Haut Niveau (Annexe 8).

Les membres du Comité Directeur adressent leurs sincères félicitations au club de Villeneuve d'Ascq pour sa qualification en Finale de l'EuroCup Women et souhaitent bonne chance au club de Bourges pour la suite de son parcours en Euroleague

b. Impacts LFB à 12 clubs.

Philippe LEGNAME rappelle le contexte :

- LFB composée de 12 clubs en 2016-2017
- Décisions du Bureau Fédéral du 16/01/2015 :
  - 2 poules de 12 en NF1
  - 1 équipe espoir LFB en NF1 (1xNF1) et 12 en NF2 (12xNF2)

La problématique est la suivante :

- Impact sur les divisions LF2, NF1, NF2 et NF3 dans le système d'accession / relégation
- Impact sur les championnats accueillant les équipes espoirs LFB

La proposition est la suivante :

- Equipe LFB reléguée en LF2 → Proposer le maintien du statut de son équipe espoir et son engagement en NF2

En suivant le projet proposé la LF2 passera à 12 clubs en 2018/2019.

<b>Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.</b>
--

c. HNO

Paul MERLIOT communique un point général sur le HNO et des dossiers en cours :

- Le projet HNO sera bouclé le week-end prochain pour en faire une présentation au Bureau Fédéral du 27 Mars 2015.
- Réforme de l'observation avec suppression de l'évaluation en Pro A et la mise en place d'un groupe de superviseurs.
- Projet d'accompagnement des potentiels Pro A et FIBA, avec la mise en place d'un groupe de coachs arbitres
- Projet d'accompagnement des arbitres de Nationale 1
- Projet sur l'arbitrage féminin.

Informations :

- Pour la première fois, les arbitres ont été associés à la soirée des trophées LNB.
- Il a participé, avec Goran RADONJIC, Chantal JULIEN et Bruno VAUTHIER, à une réunion à Istanbul, sur un projet destiné à mettre au point un manuel pour optimiser la formation des formateurs et des arbitres au niveau européen.

Le Comité Directeur adresse ses félicitations à Yohann ROSSO pour la réussite du concours d'arbitre international, ainsi qu'à Carole DELAUNE, Chantal JULIEN, Eddie VIATOR et Jean-Charles COLLIN pour leur désignation sur des compétitions internationales.

**7. Délégation à la Marque.**

a. Ballon de Cristal et parrainage de la promo INSEP.

Françoise AMIAUD rappelle que le Ballon de CRISTAL est remis lors des finales de la Coupe de France. Il est question d'honorer les 4 familles (Joueurs, Dirigeants, Officiels et Techniciens).

Concernant la promotion de l'INSEP, pour la saison prochaine, elle propose de retenir un joueur encore en activité, et le parrain de la promotion sera déterminé en fonction de sa disponibilité :  
Le parrainage officiel aura lieu le 23 mai 2015 à l'INSEP.

<b>Validation du Comité Directeur.</b>
--

## **Samedi 7 mars 2015**

**8. Délégation à la Jeunesse.**

a. Point Général

Cathy GISCOU présente un point général sur la Délégation à la Jeunesse (Annexe 9) regroupant :

- Observatoire Délégation à la Jeunesse (Annexe 10).
- L'offre Actions Délégation à la Jeunesse Euro 2015

b. Validation des EFMB.

Nadine GRANOTIER rappelle que des travaux sont en cours afin d'informatiser la procédure de demande et de renouvellement des Labels, afin d'en faire un suivi plus simple et plus rapide.

Elle propose de valider la liste proposée en annexe 11.

**Accord du Comité Directeur.**

**9. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.**

- a. Commission des dirigeants.

Christian AUGER expose la présentation (annexe 12) et fait le point sur les dossiers suivants :

- Campus été et automne 2015
- Carrefours d'échanges du 11 avril 2015
- Réunion des Secrétaires Généraux et des Trésoriers Généraux des Ligues Régionales

**Le Comité Directeur adopte, à l'unanimité, la modification des dates du Campus d'été (27 au 30 août au lieu du 20 au 23).**

**10. Délégation aux Territoires.**

- a. Point général

Pierre COLLOMB communique un point général de la Délégation aux Territoires :

- Commission Démarche Club : les travaux sont concentrés sur le suivi des CTC. Il rappelle que la CTC est un outil de développement et non de concentration. Il s'avère que sa philosophie et son mécanisme sont encore trop souvent mal compris. Une proposition de séminaire sera faite dans la Zone Est afin d'expliquer le dispositif ; si l'expérience est concluante, on pourrait l'étendre à toutes les Zones.

Pierre DEPETRIS confirme que la commission effectue actuellement des visites sur le territoire. Les retours sont positifs. Les déplacements sont appréciés par les structures.

- Concernant la Commission Démarche Territoriale, elle a pour mission de proposer des aides aux structures qui en font la demande et qui sont validées par le Bureau Fédéral.

- b. Aides financières octroyées dans le cadre des Plans de Développement Territoriaux.

Pierre COLLOMB expose le document regroupant la répartition des aides octroyées dans le cadre des plans de développement territoriaux (annexe 13). Il rappelle que les structures qui n'ont pas de PDT ne sont pas en mesure de bénéficier d'aides. Les PDT doivent entrer dans le cadre souhaité par la FFBB. Il est regrettable de constater que certaines structures qui sont en difficulté n'ont pas fait de dossier pour capter des aides.

**11. Direction Générale / Direction Technique.**

- a. Directives DTN sur Jeu rapide.

Alain GAROS expose les directives de la Direction Technique Nationale (annexe 14) qui souhaite promouvoir la notion de jeu rapide chez les jeunes. Des directives ont été données dans ce sens aux CTS depuis le début de la saison. Il souhaite qu'une disposition réglementaire (remise en jeu libre en zone arrière, sans contrôle par les arbitres, sauf cas de faute) soit applicable dès la saison prochaine.

**Accord du Comité Directeur.**

- b. Aménagements réglementaires selon l'âge et le niveau de pratique.

Alain GAROS présente les aménagements réglementaires (Annexe 15). Le temps de jeu sera précisé. Une étude doit être réalisée sur la taille des ballons au niveau départemental pour la catégorie U13.

**Validation du Comité Directeur, à la majorité des membres présents, des aménagements réglementaires proposés**

Une étude doit être réalisée sur la taille des ballons au niveau départemental et le temps de jeu sera précisé.

- c. Modifications relatives aux équipes réserves de ProB suite à modification du cahier des charges des Centres de Formation.

Alain GAROS explique qu'en raison de la refonte de certains de nos championnats, des adaptations et modifications sont nécessaires et propose :

- Autoriser 2 joueurs supplémentaires de plus de 23 ans sous réserve qu'ils aient été licenciés précédemment, X années dans le club =
    - 2 joueurs de plus de 23 ans maximum sans restriction
    - +
    - 2 joueurs de plus de 23 ans avec condition de x années de licence au club
  - Les clubs devront en début de saison produire la liste des joueurs concernés qui sera « validée » par la Commission Sportive.
  - Article 434.5.a:  
[...]
- a) Interdiction de faire participer, et d'inscrire sur la feuille de marque, un joueur étant lié avec l'association sportive par un contrat de sportif professionnel, sauf si ce contrat de 3 2 ans maximum fait suite à une convention de formation signée avec un club disposant d'un centre de formation agréé au sein de l'association.

<b>Accord du Comité Directeur.</b>
------------------------------------

- d. Programme des équipes de France.

Alain GAROS informe que le programme des équipes de France mis à jour a été diffusé (annexe 16). Les programmes sont presque tous bouclés.

## **12. Délégation à la Marque.**

- a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point sur la Délégation à la Marque et sur tous les dossiers en cours :

- Il y a beaucoup de sollicitations entre la préparation de l'EuroBasket 2015 et tous les matchs des Equipes de France.
- Manifestation « Championnes de cœur » ce jour à Angers.
- Finales LF2 et NM1
- Finales Coupes de France les 1, 2 et 3 Mai 2015
- Obtention du Parvis de la Mairie de Paris le 1<sup>er</sup> mai 2015 avec tournoi Brun.
- Fête Nationale du MiniBasket
- Open de France 3x3 dont le lieu sera annoncé courant Mars 2015
- Billetterie du Championnat d'Europe ouverte progressivement, afin de vendre toutes les places.
- Inquiétude concernant la Coupe de France féminine (taux de remplissage le samedi).
- Billetterie des matches Coupe de France masculine disponible.
- Négociations en cours avec nos partenaires pour téléviser un maximum de rencontres de l'Equipe de France Féminine
- Travaux d'activation de nos partenaires sur l'ensemble de nos dossiers.
- Négociations en cours avec la FIBA pour l'apparition des publicités sur les maillots et les shorts.
- Inauguration des premiers centres génération basket en partenariat avec GRDF.
- Organisation d'un prochain voyage FFBB en mars aux USA pour voir des matches avec des joueurs de l'Equipe de France.

- b. Billetterie EUROBASKET 2015

Jean-Pierre HUNCKLER expose un point sur la billetterie de l'EuroBasket 2015 (annexe 17).



### **13. Secrétariat Général.**

#### a. Point général.

Thierry BALESTRIERE communique un point sur le Secrétariat Général :

- Ordre du jour des réunions de zones :
  - Charte des officiels.
  - Compétition U17 / U18 / U20.
  - Territorialité : Suite du Séminaire.
  - EuroBasket 2015.
  - Patrimoine
- Lors de la prochaine Assemblée Générale de la FFBB : élection complémentaire pour le remplacement d'Edwige LAWSON WADE.
- Une nouvelle signature « chartée » FFBB sera adressée aux membres du Comité Directeur et aux Présidents des Commissions.
- Concernant la construction du calendrier administratif 2015/2016 : nécessité du retour des dates des réunions de commissions pour anticiper la communication vers les structures.
- Prochainement diffusion du calendrier administratif pour la saison 2015/2016.

#### b. Composition Jury d'Honneur.

Thierry BALESTRIERE présente la composition du Jury d'Honneur modifié par le conseil d'honneur lors de sa réunion annuelle :

- Présidente : Georgette GIRARDOT
- Vice-président : Jean COMPAGNON
- Secrétaire : Jean-Claude BOIS
- Membres : Rémy GAUTRON et Bernard GAVA
- Suppléants : Michel BIZOT et Jacky RAVIER

<b>Validation du Comité Directeur.</b>
--

#### c. Nouveaux Groupements Sportifs.

Thierry BALESTRIERE propose de valider les nouveaux groupements sportifs (annexe 18).

<b>Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.</b>
--

### **14. Questions diverses.**

Daniel HERBLINE souhaite savoir quelles sont les missions des RTZ.

Jean-Pierre HUNCKLER lui confirme que leurs actions de formation sur le territoire se poursuivent.

Jean-Luc VINCENT, Gérald CHAUVET et Pierre SAVINA adressent leurs remerciements aux membres du Comité Directeur pour l'invitation à participer à cette réunion.

Pierre DEPETRIS informe que le Comité du Rhône va participer à la Foire Internationale de Lyon durant laquelle il présentera l'e-Marque et le système d'affichage.

Anne-Marie ANTOINE propose que la soirée conviviale du Comité Directeur soit organisée lors de la prochaine réunion.

Alain SALMON : les échanges réalisés avec la LNB, la LFB, la DTBN et les CTS pour la construction des calendriers et l'organisation des compétitions ont vraiment été très profitables pour la Commission Sportive. Il rappelle que pour obtenir une invitation à participer aux Championnats de NF3 et NM3, il faut le faire savoir avant le 30 Avril 2015.

Jean-Yves GUINCESTRE rappelle que les journées médicales se dérouleront les 27 et 28 mars 2015 à Marseille. La présence des Médecins Régionaux est requise.

Yannick OLIVIER rappelle que la billetterie du match France – Ukraine ouvrira le 16 Mars 2015. Il demande que les possibilités d'aide financière dans le cadre des PDT soient mieux identifiées la saison prochaine.

Yannick SUPIOT souhaite connaître la position de la FFBB sur la demande d'intervention de la Fédération pour la lutte contre le diabète. Cette question est à l'étude.

Commissions de discipline des structures : attention les décisions qui doivent être signées par le secrétaire de séance et non le secrétaire général de la structure.

Il informe du lancement du signalement de la 4ème faute technique sur FBI. Il faut que les territoires prennent en considération l'individualisation de la sanction.

Frédéric CHALOUPY informe de l'arrêt de la collaboration entre la CFO et les entraîneurs des Espoirs pro A.

Gérald NIVELON souhaite rappeler aux Présidents des structures de relayer les labels FFBB citoyen et les Trophées femmes sur tous les terrains.

Prochaine réunion du Comité Directeur les 24 et 25 Avril 2015 à Paris.